**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TRANSFORMATION DU SERVICE DE MÉDECINE EN SERVICE DE RÉADAPTATION

## Changement de mission à l'Hôpital de Lavaux

**A la demande du Conseil d'administration de l'Hôpital de Lavaux, le Conseil d'Etat a décidé de modifier l'une des missions de cet établissement : la transformation des 22 lits A de médecine (soins aigus) en 22 lits B (Centre de traitement et de réadaptation - CTR) permettra une utilisation plus complète et plus économique de l'Hôpital. Dès le 1er avril, le nouveau service sera exploité en collaboration avec le Centre universitaire de traitements et de réadaptation de Sylvana et le CHUV.**

Plusieurs raisons sont à l'origine du changement de mission à l'Hôpital de Lavaux. Suite à des déficits d'exploitation répétifs, l'Hôpital a demandé un audit. Ce dernier, réalisé par ATAG Ernst & Young en 1999, ainsi que la revue d'hospitalisation, ont notamment mis en évidence des durées moyennes de séjour trop longues en Service de médecine (11 jours au lieu de 7 jours), ainsi qu'un faible taux d'occupation des lits de ce Service (60% au lieu de 85% selon les normes déterminées). De plus, les patients occupant ces lits A étaient souvent des cas de réadaptation (lits B).

L'implantation d'un service de lits B à Lavaux offre une prise en charge de patients en convalescence suite à une opération, dans une zone proche de Lausanne, ce qui permettra de réduire l'encombrement des lits de médecine au CHUV, survenu entre autre par manque de lits B. Cette collaboration entre le CHUV et l'Hôpital de Lavaux n'entraînera pas de déplacements inhabituels de la population puisque l'Hôpital de Lavaux recevait déjà 60% de patients de la région lausannoise. A l'inverse, le 70% de la population du district de Lavaux allait déjà se faire soigner sur le Grand Lausanne. Ce flux de population a également été à l'origine de l'affiliation de l'Hôpital de Lavaux à l'Association Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise (ARCOS), qui répond aux Nouvelles orientations de la politique sanitaire vaudoise (NOPS).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 22 mars 2000

Adrian Griffiths, Service de la santé publique, 021/316 42 66